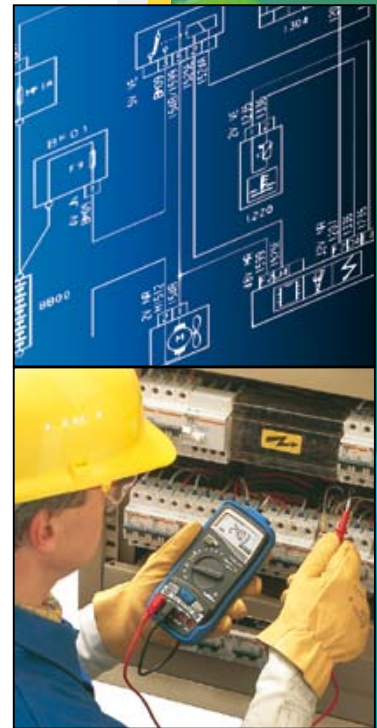


## Vérifications réglementaires d'installations et d'équipements électriques

**MANUMESURE**, expert en métrologie et maintenance, effectue les vérifications périodiques sur les installations électriques, dans le cadre de la réglementation en vigueur\*.

Ces vérifications périodiques réglementaires ont pour objet de fournir des informations sur le maintien du niveau de sécurité des matériels, équipements ou installations électriques dans les entreprises industrielles, dans le secteur tertiaire et les collectivités.

Cette prestation d'inspection réglementaire contribue à garantir la sécurité des personnes contre les dangers des courants électriques. A l'issue de l'intervention, un rapport d'inspection est délivré.



### Nos références

Pour les inspections d'installations électriques d'établissement employant du personnel, **Manumasure** est :

**accrédité Cofrac « Inspection » n° 3-145**

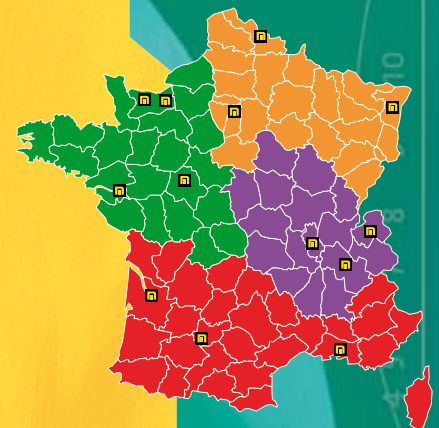


Les méthodes utilisées pour ces vérifications :

- **Examen des documents**  
Consiste à s'assurer de la présence du dossier technique contenant, les plans des locaux, les schémas unifilaires<sup>(1)</sup> de l'installation, la liste des installations de sécurité, ...
- **Examen sur site**  
Vérification des caractéristiques des installations existantes, conditions générales d'utilisation, adaptation du matériel, identification des circuits, ...  
protection contre les risques de contact direct, isolation obstacle, éloignement, ...  
protection contre les risques de contact indirect - Protection contre les risques de brûlure, incendie, explosion.
- **Essai**  
Vérification des dispositifs de coupure d'urgence - Éclairage de sécurité -  
Dispositif différentiel résiduel DDR.
- **Mesurage**  
Isolement des installations - Prise de terre - Liaison équipotentielle.

<sup>(1)</sup> Décret n° 88.1056 du 14/11/88 ERT, et arrêté d'application du 10/10/2000.

<sup>(2)</sup> Manumasure peut réaliser les schémas unifilaires, n'hésitez pas à nous consulter.



### Votre contact

Tél. : 02 50 31 00 14  
crc.inspection@manumasure.fr

### Formation à la sécurité électrique

Organisme de formation agréé, MANUMESURE propose également 3 modules de formation pour opérer en toute sécurité sur un ouvrage électrique basse tension.